

PROVINCE DE QUÉBEC
École secondaire La Frontalière
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

162

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de monsieur François Lessard, le 25 octobre 2023, à 18 h, à la salle de conférence.

Présences :

parents :	François Lessard; Karo Madore; Pierre-Luc Lussier; Lisa Veilleux et Hélène Gagnon;
personnels :	Claudia Marchand; Nadia Gagnon; Cassandra Côté Charest; Sylvain Véronneau;
élève(s) :	Naïma- Sabri Gagnon; Béatrice Poulin;
représentants communauté :	Vanessa Munoz (CJE); Alexandre Martineau (MAYZ);
direction :	Yannick Roberge;
secrétaire :	Kassandra Côté Charest.

Absence(s) :

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Yannick Roberge souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et ouvre la rencontre.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE RENCONTRE

Sur la proposition de madame Claudia Marchand, il est convenu d'attribuer le poste de secrétaire des séances du conseil d'établissement 2023-2024 à madame Kassandra Côté Charest. Elle accepte le mandat.

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Un tour de table est fait afin de présenter les membres.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Nomination d'un(e) secrétaire de rencontre
3. Présentation des membres du conseil d'établissement (tour de table)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Informations en lien avec les pouvoirs du conseil d'établissement
 - 5.1 Loi sur l'instruction publique (articles 42 à 95)
<http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/l-13.3>
 - 5.2 Dénonciation des conflits d'intérêts, LIP, art.70
 - 5.3 Formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
6. Formation du nouveau conseil d'établissement
 - 6.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence
 - 6.2 Nomination des représentants de la communauté
7. Procès-verbal
 - 7.1 Adoption du procès-verbal du 19 juin 2023
 - 7.2 Suivi au procès-verbal
8. Objets d'approbation
 - 8.1 Programmation des activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école (*Échéancier général*)
 - 8.2 Changement au régime pédagogique (*calendrier des étapes, des rencontres de parents et des remises de bulletins*)
9. Objets d'adoption
 - 9.1 Établissement des règles de régie interne
 - 9.2 Calendrier des rencontres
 - 9.3 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement
10. Objets de consultation
 - 10.1. Acte d'établissement 2024-2025
11. Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles / 2024-2025
12. Projet éducatif

CE005-23-001

13. Information des élèves
14. Information de la direction
15. Information des membres du personnel
16. Information du comité de parents
17. Information des représentants de la communauté
18. Correspondance
19. Autres sujets
20. Questions du public
21. Date de la prochaine rencontre :
22. Levée de l'assemblée.

Sur la proposition de monsieur François Lessard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications des points suivants :

8.2 Enlever le point 8.2 Normes et modalités qui ont été approuvées dans la rencontre du 19 juin 2022;

8.2 Financement de la fondation La Frontalière

8.3 Financement voyage international

ADOPTÉ

5. INFORMATIONS EN LIEN AVEC LES POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

5.1 Loi sur l'instruction publique (articles 42 à 95)

Document à consulter;

<http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/I-13.3>

5.2 Dénonciation des conflits d'intérêts, LIP, art.70

Monsieur Roberge mentionne ce qui concerne les conflits d'intérêts. Un document est accessible afin de mentionner ce qui pourrait créer un conflit d'intérêts.

5.3 Formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

6. FORMATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CE005-23-002

6.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence

Madame Karo Madore propose monsieur François Lessard au poste de président(e).

Monsieur François Lessard accepte le poste de président du conseil d'établissement 2023-2024.

Madame Claudia Marchand propose au poste de vice-président madame Karo Madore.

Madame Karo Madore accepte la vice-présidence du conseil d'établissement 2023-2024.

CE005-23-003

6.2 Nomination des représentants de la communauté

Monsieur Lessard fait connaître les membres de la communauté; madame Vanessa Munoz, directrice générale qui représente le Centre Jeunesse Emploi de Coaticook et monsieur Alexandre Martineau représentant de la maison des jeunes de Coaticook.

Madame Lisa Veilleux propose madame Munoz comme représentante de la communauté. Madame Munoz accepte le poste.

Madame Lisa Veilleux propose monsieur Alexandre Martineau pour également représenter la communauté. Monsieur Martineau accepte le poste.

7. PROCÈS-VERBAL

CE005-23-004

7.1 Adoption du procès-verbal du 19 juin 2023

Sur la proposition de madame Hélène Gagnon, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 juin 2023.

ADOPTÉE

7.2 Suivi au procès-verbal

Sondage conciliation travail études

Monsieur Roberge mentionne que ce dossier a été un peu délaissé, mais qu'il sera étudié prochainement.

Nouvelle direction

Madame Catherine Boivin a été nommée comme directrice adjointe, elle s'occupera des élèves en adaptation scolaire ainsi que les élèves de 2^e et 3^e secondaire.

8. OBJETS D'APPROBATION

CE005-23-005

8.1 Programmation des activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école

Monsieur Roberge affiche à l'écran le calendrier des activités. Il est discuté que s'il y a ajout de sorties pour des visites de métiers, elles seront acceptées d'emblée. Ce point est accepté par les membres du conseil.

Sur la proposition de monsieur Pierre-Luc Lussier, il est résolu d'approuver la programmation des activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école pour l'année 2023-2024.

APPROUVÉE

CE005-23-006

8.2 Demande de la Fondation La Frontalière

La lettre de la Fondation est lue aux membres afin d'être envoyée par courriel pour solliciter de l'aide financière volontaire. Il est mentionné de ne pas mettre de suggestion de montant.

L'année dernière, la fondation a distribué un montant de 21 000\$.

Sur la proposition de madame Lisa Veilleux, il est résolu d'approuver la demande d'aide financière.

APPROUVÉE

8.3 Demande de financement pour le voyage international

Il est discuté de la possibilité de partir une nouvelle campagne avec les livrets rabais. Les campagnes habituelles seront reconduites pour l'année scolaire en cours.

Sur la proposition de monsieur Sylvain Véronneau, il est résolu d'approuver les campagnes de financement pour le voyage international.

9. OBJETS D'ADOPTION

CE005-23-007

9.1 Établissement des règles de régie interne

Le document est présenté à l'écran. Il est mentionné que le montant du gardiennage augmentera à 10,00 \$/heure.

Sur la proposition de madame Karo Madore, il est résolu d'adopter les règles de régie interne.

ADOPTÉE

CE005-23-008

9.2 Calendrier des rencontres

Les membres du conseil se consultent afin d'établir les dates des rencontres.

Le 25 octobre 2023

Le 17 janvier 2024

Le 13 mars 2024

Le 15 mai 2024

Le 19 juin 2024

Sur la proposition de mademoiselle Béatrice Poulin, il est résolu d'adopter ce calendrier des rencontres du conseil d'établissement.

ADOPTÉE

9.3 Budget et fonctionnement du conseil d'établissement

Le montant du budget du conseil d'établissement n'a pas encore été établi. Les membres peuvent utiliser ce montant pour une gardienne ou pour les frais de déplacement. Le reste du montant est utilisé pour le souper à la dernière rencontre.

Il est convenu d'adopter le budget et le fonctionnement du conseil d'établissement à la prochaine rencontre.

10. OBJET DE CONSULTATION

10.1 Acte d'établissement 2024-2025

Document présenté.

11. RÈGLES RELATIVES AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES / 2024-2025

Document présenté.

12. PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif sera vu avec les membres du personnel en novembre et décembre. Probablement en janvier, ce projet sera plus élaboré avec les membres du conseil d'établissement afin de connaître de quelle façon ils seront consultés pour représenter les parents et élèves.

13. INFORMATION DES ÉLÈVES

Les nouveaux membres du conseil des élèves mentionnent les activités à venir; Madame Béatrice Poulin mentionne la journée spéciale Adam Sandler et la journée sport qui ont eu lieu, belle participation des élèves et des membres du personnel. Il serait intéressant d'avoir des suggestions aux membres du conseil d'élèves. La maison hantée sera organisée pour l'Halloween avec un concours de costume à la place publique le 31 octobre.

Une danse étudiante le 24 novembre est prévue. La *Mayz* se propose pour être présente lors de cette soirée.

14. INFORMATION DE LA DIRECTION

Monsieur Roberge affirme que l'équipe-école est complète. Il y a 735 élèves d'inscrits à la Frontalière en date de ce jour.

15. INFORMATION DES MEMBRES DU PERSONNEL

- Madame Claudia Marchand mentionne qu'il y a 39 nouveaux participants pour le voyage au Portugal. Elle évoque quelques autres voyages prévus dans l'année.
Madame Nadia Gagnon mentionne que le 1er décembre, les élèves de 4-5e secondaire en sciences fortes, chimie et physique participeront à l'expo méga génial qui est une exposition de sciences présentée par des élèves en génie civil. Ils auront aussi la chance d'assister à la conférence de madame Farah Alibay.
- Madame Cassandra Côté Charest mentionne que cette année, il y a ajouts de techniciennes en éducation spécialisée en surveillance. La technicienne en organisation scolaire est absente depuis le mois de mai, mais dans l'ensemble, l'organisation va bien. Les portes ouvertes auront lieu le samedi 28 octobre.
- Monsieur Sylvain Véronneau mentionne les activités parascolaires depuis le début de l'année;
 - Tournois de badminton en fin de semaine passée;
 - Match de football en fin de semaine, sera décisif pour la participation aux séries;
 - Hockey cette année, 1 équipe seulement;
 - Nouvelle activité parascolaire: danse country avec 43 inscriptions.

Monsieur Véronneau mentionne également le partenariat avec le centre de formation professionnelle. Le CRIFA fournira du financement pour les uniformes de nos équipes à la condition que nous ajoutions leur logo sur les uniformes.

16. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur François Lessard élabore sur la rencontre du comité de parents et les élections des nouveaux membres;

Maxime paradis - président

Christopher Huard Lamothe - vice-président

François Lessard - trésorier

17. INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Alexandre Martineau mentionne que le projet d'alternative à la suspension est encore actif cette année. La *Mayz* animera des ateliers *Hors-pistes* pour aider les jeunes avec l'anxiété et autres problématiques.

Madame Vanessa Munoz continue en mentionnant que le CJE aussi participe à l'alternative à la suspension. Le programme *Boussole* débutera sous peu pour les jeunes décrocheurs qui sont pris entre l'âge de la formation aux adultes et le secondaire. Les inscriptions doivent être faites à la FGA pour participer au programme. Pour le moment, la classe débute avec 5 jeunes. L'idée est d'avoir une classe flexible, français math et accompagnement individuel et démarche d'orientation.

(3 jours semaine avec le même horaire que la polyvalente.)

Comité jeunesse de la MRC – demande pour un élève de la polyvalente.
Offre de 1000\$ octroyé au projet X à cibler dans le milieu du bénévolat.

18. CORRESPONDANCE

Deux lettres ont été remises au président.

19. AUTRES SUJETS

Le système de paiement pour la cafétéria ne fonctionne pas bien, mais pour l'année en cours, c'est une nouvelle plate-forme et cela devrait se régulariser rapidement.

20. QUESTION DU PUBLIC

Aucun public

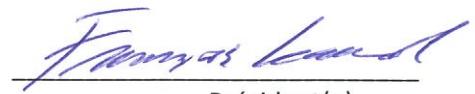
21. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : MERCREDI 17 JANVIER

CE005-23-010

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de madame Lisa Veilleux, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 19 h 52.

ADOPTÉE


Président(e)


Direction

